



BANQUE des
TERRITOIRES



La Banque des Territoires apporte son soutien au projet « Port Bourgenay, demain »

Engagée dans le projet « Port Bourgenay, demain », à Talmont-Saint-Hilaire, la Communauté de communes Vendée Grand Littoral a sollicité le soutien de la Banque des Territoires. Ce 24 janvier 2024, la signature du financement accordé par la Banque des Territoires vient sceller ce soutien : un prêt de 3,7 M d'euros via son offre dédiée à la transformation écologique. Ce prêt contribuera à permettre la démolition des bâtiments existants ainsi que la construction du pôle nautique et la requalification des espaces publics.

« Port Bourgenay, demain » : donner un nouveau souffle à un site incontournable du territoire

Port Bourgenay, un port 100 % « nature »

Niché entre plage, forêt, dune et marais, Port Bourgenay est le port de plaisance « nature » par excellence. **Construit à Talmont-Saint-Hilaire en 1985, ce port en eau profonde de 650 anneaux** offre un **panel complet de services aux plaisanciers** et s'impose comme un **lieu majeur d'animations**.

Situé à proximité de la plage du Veillon, Port Bourgenay est **à la pointe dans le domaine du respect de l'environnement**. En 2023, la Communauté de communes s'est lancée dans la démarche « Ports propres ».

A proximité directe du port, **les sites touristiques sont nombreux : golf, port ostréicole, Château de Talmont, Aquarium de Vendée...**

Le projet « Port Bourgenay, demain » en bref

La gestion de Port Bourgenay est devenue communautaire en 2018. En charge de ports de Bourgenay et de Jard-sur-Mer, Vendée Grand Littoral souhaite **jouer sur la complémentarité de ces infrastructures et accroître leur rayonnement**.

Véritable **levier de développement économique et touristique**, Port Bourgenay a fait l'objet d'une étude et d'une concertation qui a permis de déterminer les enjeux clés du projet : renforcer l'**attractivité** et la polarité du port à l'échelle du territoire, miser sur l'**intégration paysagère et la végétalisation**, développer l'**offre économique, les**

services et les activités nautiques, assurer le maintien d'une **activité en période hivernale**.

Le concours d'architecture a été remporté par **Nord Sud Architecture**.

Le projet « Port Bourgenay, demain » porte sur la requalification du port de plaisance. **Un véritable pôle nautique sera créé avec : Capitainerie, activités et services nautiques, Office de tourisme, commerces, restaurant panoramique.**

La réalisation des travaux sur ce projet s'étale sur 3 années, de 2024 à 2026.

La dimension écologique du projet est majeure avec priorité donnée à la performance énergétique des bâtiments, la reperméabilisation des sols, et la végétalisation. Les nouveaux bâtiments seront édifiés avec des dispositifs visant à réduire l'empreinte environnementale, tels qu'une chaudière à bois, une isolation biosource, une réserve d'eau de pluie et des choix de plantations favorisant une consommation réduite d'eau.

Un prêt accordé par la Banque des Territoires

Le montant total du projet s'élève à 12,9 M d'euros. Le financement est assuré par un **autofinancement, des emprunts ainsi que plusieurs subventions : DETR et Fonds européen** au travers du FEDER. Le projet est également **lauréat de l'Appel à Projets « Plan Destination France – Port de plaisance d'avenir »**, piloté par le CEREMA.

Ce montant total intègre le prêt de la Banque des Territoires de 3,7M d'euros.

Pour la première phase de financement du projet (3,7M d'euros à mobiliser en 2024), la Communauté de communes a retenu l'offre de la Banque des Territoires.

Maxence de Ruggy, président de Vendée Grand Littoral :

« La Communauté de communes Vendée Grand Littoral est heureuse de pouvoir compter sur le soutien de la Banque des Territoires pour son projet « Port Bourgenay, demain ». Un projet qui va redessiner le visage d'un des sites les plus emblématiques de notre territoire. L'offre faite par la Banque des Territoires correspond parfaitement à nos attentes. Elle allie des conditions financières performantes et l'accompagnement d'un projet comportant un fort niveau d'exigences écologiques ».

Philippe Jusserand, directeur régional de la Banque des Territoires :

« C'est une grande fierté d'accompagner ce projet emblématique de la dynamique territoriale voulue par la Communauté de communes sur Talmont-Saint-Hilaire. Un projet ambitieux, tant sur le plan énergétique, architectural et de renouveau de l'offre touristique dans cet écrin de nature, qui s'inscrit pleinement dans nos priorités stratégiques au service du développement des territoires »

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.


Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr |   

Contact

Banque des Territoires Pays de la Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Yasmina Oussibla - yasmina.oussibla@caissedesdepots.fr – 06 40 51 73 91

 @BDT_PDL

A propos de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral

Vendée Grand Littoral est une intercommunalité composée de 20 communes qui regroupent plus de 35 000 habitants. La première mission de la Communauté de communes est de renforcer l'attractivité territoriale. Pour cela, elle est notamment engagée dans la modernisation de ses deux ports de plaisance et le développement de ses zones d'activités économiques. Deuxième objectif : favoriser la cohésion locale. Dans ce domaine, Vendée Grand Littoral multiplie les initiatives dans le domaine culturel, sportif et patrimonial et s'assure d'accompagner chaque génération. Enfin, troisième objectif : promouvoir l'équilibre d'un environnement d'exception. Sur cette question, Vendée Grand Littoral déploie un panel d'actions dans le domaine de l'énergie, de l'habitat, des déchets, de la mobilité ou de l'alimentation. Marquée par la présence d'espaces naturels exceptionnels, comme le Havre du Payré ou le Marais Poitevin, la Communauté de communes est enfin particulièrement mobilisée sur la question de la préservation de l'environnement.

www.vendeegrandlittoral.fr

Contact

Service Communication : Julien LOUBARESSE

02 51 207 207 / communication@vendeegrandlittoral.fr